

s'ouvrit. — Alors mon plus jeune fils : « Oh ! je sens que je ne pourrai jamais regarder ça ! » fit-il, et, cachant sa tête dans ses deux mains, tournant le dos à l'échafaud, il s'appuya tout tremblant contre le tronc d'un arbre. Il ne regarda pas en effet ; mais son frère regardait, et, tout en suivant des yeux les détails de l'exécution, il en faisait l'énoncé à mi-voix : « Ah ! le voilà qui sort ! — Comme il est blême ! — Il marche ! — Il monte ! — On l'attache ! — On le pousse ! — Le couteau tombe ! — C'est fait !... Allons-nous-en maintenant. »

« Le jeune frère, appuyé contre son arbre, n'avait rien vu ; mais l'imagination avait fait son œuvre. Il fallut, pour revenir, que deux des ouvriers le soutinssent sous les bras. Incapable de travailler, il nous fut amené. Nous le fimes coucher. — Deux heures plus tard, il délirait. — Et le surlendemain, il était mort. »

L'imagination est, en réalité, la plus puissante faculté de l'homme. Heureux est-il quand il sait, selon le cas, ou la dompter ou ne la suivre qu'en bons lieux !

EUGÈNE MULLER.

NOUVELLES DIVERSES

La Législature de la Nouvelle-Ecosse se réunira le 11 mars.

Le writ pour l'élection des Deux-Montagnes est émané. La nomination aura lieu le 15 courant et la votation le 22.

La Compagnie d'assurance *La Citoyenne* a décidé, dans son assemblée annuelle du 3 courant, d'augmenter son capital de \$1,000,000.

NOMINATION.—On assure que M. Blake sera nommé Président de la nouvelle Cour Suprême, dont la création va se faire sans doute durant cette session fédérale.

PERTES.—Les pertes éprouvées par la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Sorel et Chambly, par l'incendie de leur dépôt de machines et d'engins, s'élèvent à \$28,000, et rien à peu près n'a été sauvé. Le montant des assurances n'est pas connu.

NOUVEAUX JOURNAUX.—Le premier numéro de *L'Avenir de Beauharnois* a paru dans cette dernière ville.

À Québec, le *Journal de St. Roch*, feuille nouvelle, a aussi fait son apparition. Succès à nos deux confrères.

Le *Franco Canadien*, de St. Jean, nous apprend que les travaux de la manufacture de chaussures sont poussés avec une vigueur extraordinaire. L'outillage s'installe rapidement, et l'on nous assure que les opérations commenceront régulièrement dans une quinzaine.

OTTAWA.—Le photomètre pour éprouver la qualité du gaz à éclairage est maintenant en opération dans le département du Revenu de l'Intérieur, sous la direction de M. Aubin, un des hommes les plus savants du pays.—Le gaz fourni à la cité a été soumis à l'épreuve au moyen de ce magnifique appareil, et plusieurs expériences ont donné les meilleurs résultats.

QUESTION DES ÉCOLES.—Des nouvelles de Bathurst nous apprennent que les troupes vont être retirées de Caraque, maintenant que l'agitation a cessé. Toutes les personnes qui ont pris part à l'émeute sont maintenant sous les verrous. A l'enquête, deux des détenus ont été relaxés ; un troisième a subi son procès.

L'archevêque de Québec a fait sa visite annuelle aux couvents et aux institutions de charité.

Plusieurs changements dans le cérémonial ont été faits à la Basilique, dimanche. Il en sera fait d'autres, dit-on, le 15 courant, entr'autres le Rituel Romain sera substitué au Rituel Français.

Durant le dernier mois, 638 malades ont été entretenus gratuitement au Dispensaire des Sœurs de charité de Québec.

BATEAU BESSEMER.—La disposition intérieure de ce navire a pour but, on le sait, de supprimer le mal de mer en mettant les cabines des navires à l'abri des effets du roulis. Le procédé employé par M. Bessemer pour arriver à ce résultat consiste, nous l'avons dit, à suspendre le salon ou la cabine sur des pivots qui

lui permettent de rester toujours dans une position verticale, quelle que soit celle de la coque du navire.

Le bateau Bessemer a été lancé il y a quinze jours. Des essais faits dans l'*Humber* ont permis de constater que sa marche atteint une vitesse de 22 kilomètres à l'heure, vitesse qui sera encore augmentée quand les machines auront été complétées, et permettra de faire en une heure environ la traversée du Pas-de-Calais.

L'ACCIDENT A LA SALLE HAZAZER.—Le pignon du Queen's Hall, qui avait été détruit il y a plusieurs mois, a été renversé mercredi de la semaine dernière, amenant dans sa chute la destruction partielle de la salle de danse de signor Hazazer.

Trente couples de jeunes gens étaient présents dans cette bâtisse lorsque l'accident arriva, pour assister au 3^{me} bal des célibataires. La 9^{me} danse était sur le point de commencer lorsqu'avec un craquement résonnant, les débris du mur furent lancés dans l'appartement, au milieu des danseurs, causant dans le parquet une ouverture de 15 à 18 pieds, dans laquelle un certain nombre de danseurs fut précipité. Heureusement que les personnes n'ont eu que des blessures légères.

EFFRAYANTE CATASTROPHE A QUEBEC.—Mercredi de la semaine dernière, à neuf heures du soir, une avalanche énorme s'abattait sur une maison à deux étages en bois, au pied du Cap, occupée au premier par Nicholas Haberland et les membres de sa famille, au nombre de quatre ; au second, par John Gibson, sa femme et cinq enfants.

Dans une chambre en arrière, vivait la mère de Haberland, vieille, âgée de 75 ans et malade depuis 10 ans.

On commença à accourir de tous côtés et la foule se mit à travailler au sauvetage des malheureux.

On retira des décombres le corps de John Gibson ; à voir l'état de ses vêtements il était sûr qu'il avait lutté effrayamment contre la mort.

Une petite fille fut ensuite retrouvée, puis le corps de Madame Gibson. Celle-ci devait avoir rendu le dernier soupir depuis une heure environ ; son corps était encore chaud. Elle paraissait avoir eu une douloureuse agonie.

Les autres enfants furent aussi retrouvés peu après. Tous, à l'exception de la petite Kate, avaient la contenance de personnes endormies.

Voici quelle est la liste des victimes :

- Johnna O'Keefe, épouse de feu Patrick Haberland, âgée de 75 ans.
- John Gibson, âgé de 35 ans.
- Mary O'Brien, sa femme, âgée de 36 ans.
- Leurs enfants, John Francis, âgé de 9 ans ; Mary, âgée de 8 ans ; Richard, âgé de 6 ans ; et Eliza Ann, le bébé, âgée de 1 an.

L'aile droite de l'asile de Beauport a été sauvée, mais l'ameublement a été très-endommagé.

M. Vincelette croit que le plafond de la chambre No. 9 était en feu avant le lit de cette même chambre, et l'on est à peu près certain que l'une des deux personnes dont les restes ont été trouvés dans la bâtisse est celle qui a mis le feu.

Il y a encore assez de chambres dans la division des femmes pour en recevoir un grand nombre.

Cent d'entre elles seront logées au collège Brown et 250 dans la partie de l'asile qui n'a pas été brûlée, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire de conduire ces pauvres femmes à la ville. Environ 25 des moins folles ont été renvoyées à leurs parents.

Samedi 30, le Dr. Lanry a reçu une foule de télégrammes de personnes s'informant de parents et amis détenus à l'asile et qui pouvaient avoir été brûlés. D'après tout ce que l'on peut voir, le nombre de personnes décédées dans ce terrible accident est de 20, mais il n'y a eu que les corps de deux personnes trouvés sous les ruines.

L'enquête du coroner est commencée. Les pertes sont énormes. Elles s'élèvent à \$120,000. La lingerie était riche et considérable dans cette maison. La plupart des gardiens et gardiennes ont presque tous perdu leurs effets.

Le magasin de l'Asile contenait des marchandises nouvellement arrivées pour une somme de 4 à \$5,000. Rien n'était assuré et tout a été détruit.

La partie incendiée était assurée pour \$23,650. Les pertes retombent sur trois compagnies la "London" "Liverpool et Globe," la "Compagnie d'assurance de Québec" et le "North British" la première pour \$7,133 et les deux autres pour \$8,258 chacune. L'ameublement était assuré pour \$18,000, dont \$12,000 dans "l'Etna" et \$6,000 dans la "Hartford."

Les autorités de l'Asile ne pourront retirer des assurances que la somme de \$41,650. Ce qui constitue pour les propriétaires une perte sèche d'au moins 70 à \$80,000.

Les Pastilles de Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

SEMAINE POLITIQUE

Après la réunion du Parlement fédéral à Ottawa, l'événement le plus intéressant de la semaine pour la province est à coup sûr l'exposé budgétaire que M. Robertson, notre trésorier, a présenté à la Chambre.

Avec un peu d'attention et cinq minutes de lecture, tout lecteur saura ce que coûte et rapporte chacune des branches du service administratif de la Province de Québec.

Un résultat consolant, dès d'abord, c'est que les recettes ont dépassé les prévisions, toujours un peu exagérées pourtant, du ministre des finances.

Voici les principales sources du revenu ainsi que le chiffre des recettes :

RECETTES	
Subvention fédérale et intérêt....	\$1,131,690
Terres de la Couronne.....	542,140
Timbres.....	131,920
Fonds des jurés.....	34,304
Licences d'auberges.....	141,597
Palais de justice (Montréal).....	2,078
Licences de mariage.....	7,482
Education.....	10,991
Police.....	18,066
Emprunt municipal.....	14,737
Gazette Officielle.....	16,578
Intérêt.....	52,231
Divers.....	21,694
Remboursements.....	15,651
Total.....	\$2,041,174

qui ajoutées à la balance en caisse, forment un total de \$2,989,176.

Avant d'entrer dans l'exposé des dépenses, M. Robertson déclara qu'il fallait songer à les réduire, attendu que les recettes du département des terres seront beaucoup moindres que par le passé.

Les dépenses de l'année dernière ont été de \$1,927,034 comme suit :

DÉPENSES	
Législation.....	\$173,292
Gouvernement civil.....	146,766
Justice.....	469,472
Education.....	320,166
Agriculture, Colonisation, etc.....	242,076
Travaux Publics.....	161,147
Charités.....	137,800
Réforme.....	218,224
Gazette Officielle.....	10,147
Terres de la Couronne.....	128,574
Chemin de fer du Sud-Est.....	38,700
Divers.....	18,462

L'excédant des recettes sur les dépenses a donc été de \$104,140, ce qui laisse en banque à l'avois de la province, une balance totale de \$1,051,404.

Quant aux recettes de l'année 1875, l'Hon. trésorier les estime à \$2,194,225.

Les dépenses, toujours d'après évaluations s'entend, s'élèveront à \$2,217,623, laissant un déficit de \$23,398, si on les compare à celles de 1874.

Quant à l'emprunt provincial, M. Robertson a donné sur les efforts faits à Londres pour émettre les débentures sur un marché que des bruits défavorables avaient préjugé contre nos ressources et nos moyens, des explications qui ont paru satisfaire la Chambre. M. Alexander, alors à Londres, dont le témoignage a été invoqué par l'Hon. trésorier, a confirmé les avances de M. Robertson.

Près de deux mille personnes assistaient jeudi, 4 février, à l'ouverture du Parlement à Ottawa. Les galeries étaient encombrées, et dans la salle du Sénat les broderies des uniformes se mêlaient à la soie, au velours, aux flots de dentelles des élégantes toilettes des dames.

M. Kimber, l'huissier de la Verge Noire qui, le premier a introduit sous les voûtes du palais législatif, cette charmante légion féminine qui rompt si heureusement la monotonie des habits noirs, a fait les honneurs du logis avec une politesse aimable et le sourire mélancolique du fonctionnaire officiant pour la dernière fois.

M. Kimber va, dit-on, prendre sa retraite, aussitôt que son successeur possédera la souplesse grave et digne nécessaire aux trois saluts de l'étiquette officielle.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures les portes du Sénat s'ouvrirent, et lorsque chacun fut placé, Son Excellence le Gouverneur-Général s'exprima comme suit :

Honorables Messieurs du Sénat,

M.M. de la Chambre des Communes,

J'éprouve une vive satisfaction à vous voir réunis d'aussi bonne heure, et à l'époque la plus propice de la saison.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST

Je dois vous féliciter sur l'organisation de la force de police du Nord-Ouest et sur le succès de ses opérations. Elle a matériellement contribué à la confiance et au bon vouloir parmi les tribus indiennes, en supprimant le trafic des liqueurs, en établissant un commerce légitime, et, par-dessus tout, en protégeant la vie et la propriété dans les limites du Territoire. Un autre effet de la présence de la police dans le Nord-Ouest a été de rendre le gouvernement capable de réduire les établissements militaires dans cette partie du pays.

La négociation d'un traité de paix avec les Crees et les Santeux du Nord-Ouest pour la cession du territoire, peut être considérée comme une garantie de la continuation des relations amicales avec les tribus indiennes du Nord-Ouest.

TOURNÉE OFFICIELLE

Dans le cours de l'été dernier, j'ai eu le plaisir et l'avantage de visiter une très-grande partie de la Province d'Ontario, y compris tout le littoral de la Baie Georgienne et du Lac Supérieur.

Cette excursion officielle m'a permis de me former une meilleure idée de la grande étendue des terres comparativement bien colonisées et de celles qui sont encore en friche.

J'ai reçu partout l'accueil le plus cordial, et j'ai été heureux de constater avec l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui régnaient partout.

COUR SUPRÊME DU CANADA

J'appellerai votre attention sur une mesure concernant la création d'une Cour Suprême. Depuis l'établissement de la Confédération cette mesure est devenue plus nécessaire d'année en année ; elle est essentielle à notre système de jurisprudence et au règlement des questions constitutionnelles.

LOI DE FAILLITE

Vous aurez à vous occuper aussi d'un projet de loi relatif à la question si importante des faillites.

RÉORGANISATION DU NORD-OUEST, ASSURANCES, DROITS D'AUTEUR

Il vous sera soumis en outre des mesures pour la réorganisation du gouvernement du Nord-Ouest, la refonte des lois relatives à ce territoire ; une loi générale sur les assurances ainsi qu'une autre loi au sujet des droits d'auteur.

EXPLORATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

L'exploration de la route du chemin de fer du Pacifique a fait des progrès satisfaisants. On a pris des mesures pour assurer la construction prochaine de l'embranchement de la Baie Georgienne et pour pourvoir à une jonction avec les lignes de chemins de fer de l'Est. Le rapport des explorations depuis le Lac Supérieur jusqu'au Fort Garry, qui sera prêt dans quelques jours, fournira des informations sur lesquelles on pourra demander des soumissions pour la construction des parties Est et Ouest de cette section, de façon à pouvoir atteindre les eaux navigables.

ESTIMÉS

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis.

Les estimés pour la présente année fiscale vous seront aussi présentés. Je pense que vous les trouverez établis avec toute l'économie que l'efficacité du service public exige.

COMMERCE CANADIEN

Hons. Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

Je suis heureux de voir que, malgré la crise commerciale qui a sévi sur tout le continent, le commerce du Canada est dans une excellente condition et que le ralentissement que nous avons éprouvé dans quelques branches d'industrie, durant la dernière année, n'a pas été plus grand qu'on pouvait naturellement le prévoir.

TROUBLES DU NORD-OUEST, COLOMBIE ANGLAISE

On vous soumettra des documents concernant les troubles du Nord-Ouest et relatifs aux négociations survenues entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie Anglaise au sujet du chemin de fer du Pacifique.

Pendant la vacance on a pris des mesures pour obtenir une action conjointe des diverses provinces de la Puissance dans le but d'encourager l'immigration d'Europe sous la direction générale des officiers du Canada. On espère que cette mesure aura l'effet d'augmenter l'efficacité et l'économie dans cette branche du service public.

CONCLUSION

Confiant que je suis en votre prudence, en votre habileté et en votre dévouement patrio-